



Commune de Jalhay

URBANISME AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le Collège communal fait savoir qu'il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Les demandeurs sont M. et Mme Christian PIRNAY-HERZET demeurant Avenue Fernand Jérôme 50 à 4845 Sart.

Le terrain concerné est situé Avenue Fernand Jérôme, 50 à 4845 Sart et cadastré division 2, section C n°502X5.

Le projet est de type : la construction d'une véranda et d'un atelier à l'arrière de l'habitation, et présente les caractéristiques suivantes :

Le projet consiste à installer une véranda de 13,00 m de long sur 3,95 m de large, à l'arrière d'une maison d'habitation. Celle-ci se situe au rez-de-chaussée surélevé par rapport au rez-de-jardin, et s'étend sur toute la longueur de la façade. Les vitrages latéraux seront translucides, de manière à ne générer aucune vue dérangeante. Un atelier de 8,00m x 5,00m sera également construit au niveau du rez-de-jardin, dans le prolongement des caves existantes. Il sera à toiture plate et générera une terrasse qui sera 57 cm plus bas que le niveau du rez-de-chaussée. Des pare-vues de 1,80 m seront installés côté sud-ouest.

Dossier soumis à Enquête publique en vertu de l'article D.IV.6 du CoDT : dérogation au plan de secteur - actes et travaux non conformes à la zone agricole -

Conformément à l'article D.I.16. §1er, les mesures particulières de publicité sont suspendues du 16 juillet au 15 août et du 24 décembre au 1er janvier.

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête à l'adresse suivante : Jalhay, Service Urbanisme, Rue de la Fagne 46, 4845 Jalhay :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 ;
- Les samedi 30/07/2022 et 13/08/2022 de 09h à 12h00 ;

L'enquête publique est ouverte le 22 juillet 2022 et clôturée le 30 août 2022.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège Communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Jalhay, Rue de la Fagne 46 à 4845 Jalhay ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : service.urbanisme@jalhay.be ;
- remises au service de l'urbanisme dont les bureaux se trouvent Rue de la Fagne 46 à 4845 Jalhay.

La lettre postale ou le courrier électronique portera la mention : **PURB/BC202200051/4968/2022**

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu le **30 août 2022** de 14h30 à 15h00 à Jalhay, Rue de la Fagne 46, salle du Collège.

La conseillère en aménagement du territoire et en urbanisme est Madame Florine BASTIN dont le bureau se trouve à Jalhay, Rue de la Fagne 46, service urbanisme.

Fait à Jalhay, le 04/07/2022

La Directrice Générale,

B. ROYEN-PLUMHANS

Par le Collège,



Le Bourgmestre,

M. FRANSOLET